

# Reflots <sup>N°208</sup>



[www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)

Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Décembre 2016



## Vaux-le-Pénil à 360° sur Internet

Dans ce numéro...



**Qualité de l'accueil : Vaux-le-Pénil**  
lauréate des trophées de l'AFNOR p.3



**Lorys Catel,**  
passion trial p.5



**Richard III** p.6



**Commémoration de l'Armistice**

De plus en plus de Pénivauxois participent aux commémorations patriotiques dans notre commune. La cérémonie organisée à l'occasion du 98<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice signé le 11 novembre 1918 a confirmé cette tendance dont le maire de Vaux-le-Pénil Pierre Herrero s'est félicité en amont de son allocution. Colette Llech, adjointe au maire en charge des solidarités et des commémorations, est revenue sur la terrible année 1916, à jamais marquée par la bataille de Verdun où plusieurs Poilus pénivauxois ont trouvé la mort. Les interventions de trois membres du Conseil Municipal de Jeunes (CMJ), de la chorale Chanterelle et de l'orchestre du conservatoire de musique ont donné un relief particulier à cette cérémonie.



**Solidarité en fête**

À la veille des vacances scolaires, le service municipal jeunesse organise traditionnellement sous le Manège de la Ferme des Jeux une soirée dédiée aux pré-ados et ados. Si la musique et la danse tiennent bien évidemment le haut de l'affiche, la solidarité s'invite également à la fête. En effet, le "droit d'entrée" est fixé à une denrée alimentaire non périssable par personne. Le 19 octobre dernier, grâce à la présence de plus de 200 jeunes, ce sont près de 150 kilos qui ont ainsi été récoltés avant d'être redistribués à des associations caritatives.



**Halloween, succès monstre**

Grosse affluence le 31 octobre à la Ferme des Jeux où plus de 400 enfants sont venus fêter Halloween à l'invitation des services culture, jeunesse et développement économique de la Ville. Partenaire de l'opération depuis l'an dernier, l'association Vaux Commerces a financé les stands maquillages, littéralement pris d'assaut, et la distribution de bonbons et autres gadgets lumineux. En fin d'après-midi et en soirée, les quatre films projetés au cinéma ont également attiré plus de 400 spectateurs, marquant cette journée du sceau d'une belle réussite.



**Collégiens allemands et français réunis**

Voici 33 ans, avant même que le jumelage avec Schwieberdingen soit officialisé, débutaient les échanges entre les élèves du collège de la Mare aux Champs et leurs homologues de la Glemstalschule. Cheville ouvrière de cette relation privilégiée, Brigitte Suc, professeur d'allemand à Vaux-le-Pénil, était présente le 10 octobre en mairie pour l'accueil par la Ville des jeunes correspondants d'outre Rhin et de leurs professeurs. Tour à tour, Odile Janot, conseillère municipale chargée des jumelages, et Béatrice Rivière, secrétaire adjointe du Comité de Jumelage, ont salué la longévité et la qualité de ces échanges entre les deux établissements scolaires.



**Gymnase Ladoumègue : le nouveau revêtement à l'honneur**

Afin de marquer l'achèvement des travaux de rénovation du sol du gymnase Ladoumègue, une sympathique - et folklorique - rencontre de basket a été organisée entre une équipe composée d'élus et d'agents communaux et une formation issue des rangs de l'association VLP Basket. L'occasion pour le maire Pierre Herrero de saluer la qualité du travail réalisé, et pour les responsables de l'association de dire leur satisfaction et celle de leurs joueuses et joueurs d'évoluer désormais sur un revêtement particulièrement performant.

# Vaux-le-Pénil lauréate des trophées de l'AFNOR

Notre commune remporte la première place dans la catégorie des villes de 10 000 à 20 000 habitants pour la qualité de l'accueil et de la relation aux usagers dans les services municipaux.



Une partie des agents communaux mis à l'honneur par l'AFNOR pour la qualité de leur travail au service de nos concitoyens.

La 5<sup>e</sup> édition du baromètre national de l'AFNOR (Association Française de Normalisation) consacré à la qualité de l'accueil et de la relation aux usagers dans les collectivités territoriales a rendu son verdict courant novembre : la Ville de Vaux-le-Pénil remporte la 1<sup>ère</sup> place dans la catégorie des villes de 10 000 à 20 000 habitants, et succède ainsi à Bolbec (Seine-Maritime), lauréate l'an dernier. Plusieurs mois durant, près de 500 enquêteurs anonymes ont testé l'accueil réservé aux administrés dans les collectivités locales françaises volontaires pour se prêter à l'exercice. Appels téléphoniques, envois de courriels électroniques, visite des sites Internet, déplacements aux guichets ont donné lieu à une analyse poussée en fonction des temps d'attente et de réponse, de l'amabilité des interlocuteurs, de la pertinence des indications données... Au final, notre commune a obtenu dans sa catégorie la note la plus élevée. « Ce prix est une grande satisfaction pour l'ensemble des agents chargés des différents accueils municipaux, indique Elise Raynaud, directrice du service état-civil / population. Depuis 2008, la Ville de Vaux-le-Pénil est engagée, au travers de dispositifs tels Qualiville et Ville Qualité, dans une démarche d'amélioration permanente de la relation aux usagers et des réponses qui sont apportées à leurs demandes. »

## L'attachement au service public

L'accueil du public n'est pas une mission facile. Elle requiert une bonne connaissance de l'ensemble des services municipaux, une capacité à analyser rapidement les demandes, à y répondre le cas échéant ou orienter l'utilisateur vers le service adéquat. Il convient également dans certains cas de faire preuve de diplomatie et de patience face à des concitoyens parfois énervés ou ne comprenant pas toutes les subtilités - pas toujours évidentes - de l'administration. « Cette première place dans le baromètre de l'AFNOR montre que les agents d'accueil municipaux disposent de ces compétences et les utilisent au mieux. Je suis très fier de ce trophée et de ce qu'il représente pour nos équipes. Il témoigne de notre attachement au service public, de l'attention que nous portons à nos concitoyens, de notre volonté de les soutenir le plus efficacement et le plus agréablement possible dans leurs démarches. Cette distinction, loin d'être une fin en soi, nous invite à poursuivre dans cette voie » souligne Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil.

## À l'Arcature en décembre

Concocté par le service intergénération, la bibliothèque et la ludothèque, le programme de l'Arcature en ce mois de décembre fait bien entendu une place au Père Noël. Accompagnés de leurs parents ou grands-parents, les enfants à partir de 2 ans sont invités à suivre ses traces au travers d'activités ludiques le mercredi 14 décembre de 10h00 à 18h00. Réparer ses objets au lieu de les jeter (ou bien pour les offrir, c'est de saison), c'est la proposition qui vous est faite avec l'organisation à l'Arcature du 2<sup>e</sup> "Repair Café" samedi 17 décembre de 14h00 à 17h00 (un objet par personne). Mercredi 14 décembre de 14h30 à 16h00, vous pourrez vous initier au jeu de go, jeu de stratégie aux règles simples et aux combinaisons infinies qui a fait l'actualité cette année puisque pour la première fois, un ordinateur a battu le champion du monde en titre. À noter également sur vos tablettes un "Café des Aidants" samedi 3 décembre de 10h00 à 11h30 sur le thème "Comment faire face au refus de l'aide ?" et, le même jour, un "Café Parents" pour répondre en compagnie de la psychologue Odile Fardeau à la question "Quelle place au jeu dans l'éducation de mon enfant ?". Enfin, les lundi 19, mercredi 21 et jeudi 22 décembre de 14h30 à 16h00, le moment sera venu de réaliser la grainothèque de l'Arcature à partir de matériaux de récupération.

Animations gratuites sur réservation au 01 64 71 51 46. Le programme complet des activités de l'Arcature est disponible aux accueils municipaux et sur le site de la Ville : [www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr), rubrique À votre service/Solidarités et intergénération.



## Les vœux du Conseil municipal aux Pénivauxois

Samedi 21 janvier à 16h00  
à la Buissonnière

16h00 : ouverture des portes et accueil

- Vœux du Conseil Municipal d'Enfants (CME),
- Trio jazz manouche,
- Allocution de Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil,
- Remise des médailles de la Ville,
- Verre de la nouvelle année.

Vous êtes invité(e) à retirer votre carton d'invitation à partir du 15 décembre et jusqu'au 15 janvier aux accueils de la Mairie ou de la Ferme des Jeux.

## Les brèves de Marianne

**Fermeture des services municipaux.** Les services municipaux situés à l'Arcature - bibliothèque, ludothèque, intergénération et crèche - seront fermés du 26 décembre au 2 janvier inclus. Une permanence sera assurée en mairie principale les samedis 24 et 31 décembre de 10h00 à 12h00 (voir ci-dessous). L'ensemble des services municipaux sera fermé le lundi 2 janvier.

**Permanence en mairie le 31 décembre.** Une permanence sera organisée en mairie principale, 8, rue des Carouges, samedi 31 décembre de 10h00 à 12h00 afin d'enregistrer les dernières inscriptions sur les listes électorales (toute personne non inscrite au 31 décembre ne pourra participer à l'élection présidentielle et aux élections législatives de mai et juin 2017). Il est bien entendu fortement recommandé de ne pas attendre le dernier moment pour effectuer cette démarche. Renseignements sur le site de la Ville : [www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr), rubrique À votre service / Élections, en mairie aux heures d'ouverture ou au 01 64 71 51 00.

**Inscriptions au centre de loisirs.** Les dates limites pour les inscriptions des enfants au centre de loisirs sont fixées au 15 janvier inclus pour les vacances d'Hiver et les vacances de Printemps. Les inscriptions effectuées après les dates indiquées ne pourront être retenues. Pour tout renseignement, merci de consulter le Portail Familles accessible depuis le site Internet de la Ville - [www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr) - ou contacter le service enfance au 01 64 71 91 20 / 01 64 71 51 60.

**Collecte des déchets verts.** Elle s'achèvera à Vaux-le-Pénil mardi 13 décembre 2016 pour reprendre en avril 2017. Durant cette période sans collecte, les déchets verts peuvent être acheminés à la déchetterie du SMITOM située au Tertre de Cherys.

**Ramassage des sapins de Noël.** Pour la troisième année consécutive, la Ville de Vaux-le-Pénil collectera les sapins de Noël afin d'assurer le recyclage des arbres dans de bonnes conditions. Les services techniques municipaux procéderont à leur ramassage les lundis 9 et 16 janvier (les sapins devront être déposés la veille au soir). Seuls les sapins seront collectés, merci de ne pas ajouter d'autres végétaux.

**Plan Grand Froid : faites-vous connaître !** Une veille saisonnière est activée du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars afin d'aider les personnes les plus vulnérables. Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur le plan d'urgence, si vous êtes âgé de 65 ans et plus ou êtes reconnu(e) inapte au travail à partir de 60 ans, ou si vous êtes handicapé(e) et isolé(e) à votre domicile ou bien sans domicile, faites-vous connaître au Centre Communal d'Action Sociale - 7, rue du Boulet. Tél. : 01 64 71 51 19 ou 51 87. Courriel : [social.et.logement@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:social.et.logement@mairie-vaux-le-penil.fr)

## Vaux-le-Pénil à 360°

**Huit visites virtuelles pour découvrir votre ville comme vous ne l'avez jamais vue.**

Parce qu'il n'est jamais inutile de prendre un peu de hauteur, la Ville de Vaux-le-Pénil a confié à la jeune société pénivauxoise Techni-Flight, dont *Reflets* vous présentait le lancement en novembre 2015 dans ces mêmes colonnes, et à son fondateur Briac Chassevent le soin de filmer notre commune sous toutes ses coutures à l'aide d'un drone. Le résultat, consultable sur [www.mairie-vaux-le-penil.fr/visite\\_virtuelle](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr/visite_virtuelle), est particulièrement bluffant. Huit visites virtuelles offrent la possibilité de visionner à bonne altitude et à 360° le château dans toute sa splendeur automnale, les bords de Seine rive droite et rive gauche, le centre-ville, le quartier de la Ferme des Jeux, celui du Clos Saint-Martin, les alentours de la Buissonnière, ou encore une bonne partie du parc d'activités économiques.



## Il y a 80 ans... le Front populaire

**Une exposition à l'Arcature du 3 au 10 décembre, "La Belle équipe" au cinéma le 5 décembre, une conférence à l'Arcature le 10 décembre**

Le 3 mai 1936, le Front populaire, qui rassemble la SFIO, le Parti radical-socialiste et le Parti communiste, remporte les élections législatives. Dans les semaines qui suivent, Léon Blum, nommé président du Conseil, et son gouvernement mettent en œuvre des réformes sociales qui sont entrées dans la mémoire collective : deux semaines de congés payés, semaine de travail de 40 heures (au lieu de 48 heures), droit syndical ou encore loi prolongeant l'obligation scolaire jusqu'à 14 ans. 1936, c'est aussi un vaste mouvement de grèves qui débute le 11 mai, touche la quasi-totalité des secteurs d'activités - on compte 2 millions de grévistes début juin - et s'achève après l'appel de Maurice Thorez le 11 juin et sa phrase devenue célèbre : « *Il faut savoir terminer une grève* ».



L'exposition proposée par l'association Valmy retrace en une quinzaine de panneaux didactiques et illustrés le contexte historique et politique dans lequel s'est inscrite la victoire du Front populaire, les accords de Matignon, la mise en œuvre des grandes réformes, les réactions qu'elles ont suscitées... sur fond de montée du national-socialisme et du fascisme en Europe. Visible aux horaires d'ouverture de l'Arcature.

Le cinéma de la Ferme des Jeux soufflera lui aussi les 80 bougies de 1936 en projetant, **lundi 5 décembre à 20h30**, "La Belle équipe", film réalisé cette année-là par Julien Duvivier avec à l'affiche Jean Gabin, Charles Vanel, Viviane Romance. L'histoire de 5 ouvriers chômeurs parisiens qui gagnent le gros lot à la loterie et décident d'ouvrir une guinguette baptisée "La Belle équipe". Mais la solidarité du groupe est fragile et le sort s'acharne sur eux... La fin présentée dans cette version du film est celle que Julien Duvivier avait initialement tournée. Jugée trop pessimiste par les producteurs alors que le Front populaire venait d'arriver au pouvoir, elle fut remplacée à l'époque par une fin célébrant l'amitié entre Jean Gabin et Charles Vanel.

Enfin, **samedi 10 décembre à 10h30** à l'Arcature, Julien Guérin, enseignant et auteur, animera une conférence consacrée notamment aux conséquences encore visibles dans notre vie quotidienne des avancées du Front populaire et aux relations parfois compliquées entre le Front populaire et son homologue espagnol.

## Aire de grand passage pour les gens du voyage : signez la pétition !

**Prévue par la loi, cette aire n'a toujours pas été mise en chantier par la CAMVS alors que les occupations illégales se multiplient.**

Face aux récentes occupations illégales de terrains du parc d'activités économiques par les gens du voyage, Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, a saisi le Préfet de Seine et Marne en mi-septembre et début octobre. Dans sa réponse, le représentant de l'Etat a mis en avant l'absence d'aire de grand passage, pourtant obligatoire, à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS). Soutenu par les industriels du parc d'activités, Pierre Herrero a pris l'initiative de lancer au nom de la Ville une pétition demandant à la CAMVS la réalisation de cette aire. Une demande formulée depuis plusieurs années par notre commune, sans effet jusqu'à présent. Il vous est possible de signer cette pétition en ligne sur le site MesOpinions (<http://www.mesopinions.com/petition/social/creation-aire-grand-passage-gens-voilage/25708>) et aux accueils municipaux.

Par ailleurs, après deux années de procédure, la Ville de Vaux-le-Pénil vient d'être indemnisée par les gens du voyage à hauteur de 5 526 € pour les dégradations qu'ils avaient commises fin septembre 2014 en pénétrant illégalement sur le site de la Buissonnière.

## Des mesures pour réduire la vitesse

**Nouveaux aménagements de sécurité rue de Boulet, route de Livry et rue des Acacias.**

La municipalité poursuit ses actions destinées à limiter la vitesse parfois excessive de certains automobilistes dans les rues de notre commune. Après avoir mis en place des ralentisseurs, des passages piétons surélevés et des marquages au sol adaptés aux abords des établissements scolaires, de nouveaux aménagements ont été engagés ces dernières semaines. Ainsi, rue de Boulet et route de Livry, des places de stationnement ont été créées en quinconce afin d'obliger les voitures à ralentir. « *D'ici à la fin de l'année, des îlots directionnels seront installés au droit de ces nouvelles places. Par ailleurs, un passage piéton surélevé a été réalisé rue de Boulet, et deux autres verront le jour en 2017 sur la portion de la route de Livry située entre le carrefour avec la rue des Chalucarnes et celui avec la rue du Port* », indique Martial Devove, conseiller municipal chargé de la circulation et de la sécurité publique. Rue des Acacias, après la création cet été d'un passage piétons surélevé et de places de stationnement elles aussi en quinconce, des ralentisseurs ont été posés de chaque côté du virage. Un secteur fréquenté par de très nombreux élèves et sportifs qui a vu, à plusieurs reprises, des voitures terminer leur course sur la place Nelson Mandela après avoir emprunté ledit virage à trop vive allure.



Nouveau passage surélevé rue de Boulet.

## Lorys Catel, passion trial

À tout juste 16 ans, le pilote pénivaugeois a décroché le titre de champion de France de moto trial.



Le trial, savant dosage d'équilibre et de vitesse.

Chez les Catel, le virus de la moto se transmet de génération en génération. Jacques, le grand-père, 70 printemps au compteur, roule depuis ses 16 ans. Yann, le fils, est lui aussi adepte, même si c'est en vélo bicross qu'il s'est particulièrement illustré voici quelques décennies avec une belle 3<sup>e</sup> place aux championnats du monde. Lorys enfin, le petit-fils, commence du haut de ses 16 ans à se tailler une sérieuse réputation dans le monde de la moto trial. Trois ans après avoir démarré la compétition au niveau régional, il a en effet été sacré cette année champion de France en catégorie S2 à l'issue de 5 étapes et de 9 courses disputées dans toute la France. Licencié au Trial Club de Marcoussis, notre jeune Pénivaugeois n'a pas appris le pilotage en même temps que la marche...mais presque. « Il a commencé la mini moto à 4 ans. Vers 7 ans, il a appris à passer les vitesses et à 10 ans, il a découvert le trial. L'année suivante, il participait à sa première compétition » se souvient Jacques. Au fil des saisons et des bons résultats engrangés, l'engagement de Lorys pour cette discipline exigeante, savant dosage de vitesse et d'équilibre sur des parcours accidentés, est devenu total. « Je pratique 6 heures de gymnastique par semaine, je fais beaucoup de cardio, je m'entraîne sur la moto tous les week-ends et dès que j'en ai la possibilité. Je n'ai passé une soirée avec mes copains depuis 6 mois ! » explique-t-il.

### Repousser ses peurs

Si le physique est primordial, le mental est tout aussi déterminant pour la gagne. « Il faut être calme, concentré car le placement de la moto se fait au centimètre au niveau de la roue. On doit aussi repousser ses peurs quand on monte des cailloux énormes et, lorsque la chute arrive, identifier en l'air tous les paramètres en une fraction de seconde pour tomber le mieux possible. » Soutenu par le concessionnaire Trial Montreuil, Lorys disposera pour la saison 2017 d'une moto Beta 300 d'usine avec laquelle il nourrit de grands espoirs, tant aux championnats de France, qu'il disputera dans la catégorie Open, qu'aux championnats d'Europe où il espère se classer dans les 5 premiers. Ensuite ? « Mon rêve, c'est d'accéder d'ici 5 ans au championnat du monde World Pro et de vivre de ma passion. Mais comme rien n'est assuré, j'étudie en bac pro électrotechnique pour avoir un vrai métier en parallèle ». Et peut-être devenir électricien, comme son père et son grand-père. Car chez les Catel, il n'y a pas que le virus de la moto qui se transmet de génération en génération !



Jacques et Lorys Catel : bon sang ne saurait mentir !

## LSR Vaux : retraités... et très actifs !

Depuis 27 ans, l'association Loisirs et Solidarité des Retraités (LSR) offre à ses adhérents une large palette d'activités.



Plus de 70 joueurs de tarot le lundi à la Maison des Associations.

La retraite est peu souvent synonyme d'un arrêt de toutes activités. Bien au contraire, beaucoup de temps libre signifie un agenda à noircir d'activités. Et LSR Vaux appartient à ces associations qui offrent, à dessein, une large palette de rendez-vous à ses adhérents.

Huguette Sivade, sa présidente depuis 8 ans, rappelle l'objet social de l'association déclarée en préfecture le 18 septembre 1989 qui est de « permettre aux anciens retraités qui n'exercent plus leur activité professionnelle, de vivre une vie nouvelle par le développement d'actions culturelles, de loisirs de toutes natures, et de solidarité morale et matérielle ».

Force est de constater qu'après 27 ans, c'est toujours le cas ! Tarot et belote pour ceux qui aiment taper le "carton", scrabble, chant, gymnastique, pétanque et danse de salon. À chaque jour de la semaine son activité. Sans oublier les repas de fin d'année, galette des rois, loto et après-midi dansant, ou encore les sorties culturelles d'une journée (cabaret, spectacle...) et les séjours (en Irlande et dans le Lubéron en 2017).

### La solidarité bien présente

« Nous comptons 238 adhérents retraités ou préretraités. Notre plus ancien a 94 ans ! Le lundi, par exemple, nous sommes potentiellement plus de 70 joueurs de tarot. Mais au-delà d'aimer jouer aux cartes, ou pratiquer une autre activité, LSR Vaux permet de rompre la solitude et séduit par la bonne ambiance qui règne entre nous. Le bouche-à-oreille fonctionne bien. Les personnes intéressées ont toujours la possibilité de venir tester 2 ou 3 fois. Et si ça leur plaît, elles adhèrent ! » ajoute Huguette Sivade.

Par ailleurs, LSR Vaux se mobilise sur les manifestations tant municipales que celles organisées par d'autres associations pénivaugeoises. De solidarité, il est également question à travers la "Bourse Solidarité Vacances" proposée par LSR à ses adhérents ayant un plafond de ressources bas afin de leur permettre de partir en vacances à un très faible coût.

Des vacances amplement méritées après autant d'activités !

Contact : 01 64 52 57 78

## Angèle Radjagobal, la roue tourne bien

Voici un an, *Reflets* vous présentait le projet porté par Angèle Radjagobal, jeune Pénivaugeoise passionnée de bicyclette qui souhaitait lancer sa propre gamme d'accessoires pour cycles. Un rêve qui prend forme mois après mois, notamment après le succès rencontré - plus de 12 000 euros récoltés - par la campagne de financement participatif menée via le site Kickstarter courant novembre avec l'appui, entre autres, de la Ville de Vaux-le-Pénil. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Angèle a eu le plaisir d'apprendre voici quelques jours la nomination de sa société, *Soundary Cycle*, au concours "Créatrices d'avenir" dans la catégorie Audace. Elle fait partie des 200 dossiers retenus sur plus de 1 000 candidatures. *Reflets* croise les doigts...

[www.soundarycycle.com](http://www.soundarycycle.com)



## Richard III, d'après William Shakespeare

Une coproduction des Villes de Melun et Vaux-le-Pénil, vendredi 20 janvier à 20h45 à l'Escale.



Jean Lambert-wild et ses compagnons repensent le classique Richard III en s'appuyant sur les nouvelles technologies. Un projet moderne et actuel autour de la figure du roi le plus cruel et sanglant de l'histoire anglaise !

Dans le travail d'adaptation de l'œuvre, Jean Lambert-wild, Lorenzo Malaguerra, Jean-Luc Therminarias, Élodie Bordas, Gérald Garutti, directeur de la compagnie C(h)aracteres en résidence à Vaux-le-Pénil, et Stéphane Blanquet proposent une relecture jouée par deux clowns, un clown face à son propre reflet, face à un double féminin qui se métamorphose, lui renvoyant l'image de son identité diffractée en une multitude d'autres aussi monstrueux que lui. Son double, tant sœur jumelle qu'adversaire, convoque pour son bénéfice une fête foraine, une myriade de spectres.

Si Richard III est un clown blanc, le monde est un carrousel dont les autres sont les pantins. Un clown face à un clown ; un acteur (Jean Lambert-wild) face à une actrice (Élodie Bordas). Lui se prend pour Richard III et elle, pour tous les autres. Elle incarne les fantômes qui hantent encore l'homme. Sur scène, on retrouve le théâtre élisabéthain, le cirque, la magie, les illusions d'optique, la fête foraine et la bande dessinée.

### Fête foraine et théâtrale

Production française, suisse, belge et américaine, ce Richard III est aussi une nouvelle étape dans le développement et l'utilisation de nouvelles technologies de l'image au service du spectacle vivant.

Illusions, hologrammes et attractions : scénographiée par Stéphane Blanquet, interprétée par deux acteurs en clown, la tragédie shakespearienne est un enchantement, une fête foraine et théâtrale. 2 heures, 21 scènes, 2 acteurs et un 3<sup>e</sup> personnage : le décor ciselé de vert émeraude et rouge rubis, imaginé par le créateur polymorphe Stéphane Blanquet. Trappes, loges et rideaux, la baraque est une maison des horreurs, un entre-sort où Richard tel un enfant désespérément méchant tire au pistolet sur des ballons qui parlent, joue au jeu de massacre avec sa propre tête.

Cinq siècles après sa mort, Richard III, monstre à l'ambivalence bien trop humaine exerce toujours la même attraction.

Prix des places : 16, 13, 10 et 8 €.

Renseignements et réservations au 01 64 71 91 28, lafermedesjeux@mairie-vaux-le-penil.fr et www.culturetvous.fr

#### MasterClass - Avant la pièce

Ne ratez pas les 3 Masterclass et ateliers théâtre ouverts à tous autour de *Richard III* de Shakespeare !

❄️ Les mercredi 14 décembre et 18 janvier de 19h00 à 22h00 à la Ferme des Jeux de Vaux-le-Pénil.

❄️ Le samedi 14 janvier de 10h00 à 13h00 à l'Escale de Melun.

Inscription libre auprès de Zelda Bourquin : zelda.bourquin@characteres.com

### "Les Héros du Mal : Richard III"

Conférence de Gérald Garutti le jeudi 15 décembre à 20h, Ferme des Jeux

Pourquoi Richard III nous fascine-t-il autant ? Que veut-il, au-delà de la couronne ? Et quel est donc ce "dessein étroitement secret" qu'il brandit d'emblée tel un défi sans jamais nous le dévoiler ? En amont de la représentation programmée à l'Escale à Melun le 20 janvier, Gérald Garutti consacre une conférence du cycle "Les Héros du Mal" à ce roi dont l'Histoire a retenu le machiavélisme et la noirceur. Au fil de cette conférence, le directeur de la compagnie C(h)aracteres livre des clés pour appréhender dans toute sa subtilité l'adaptation de Richard III à laquelle il a participé.

Entrée : 5 euros. Gratuit pour lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et adhérents de l'association de la Ferme des Jeux.

Les participants à cette conférence se verront remettre un flyer leur permettant d'assister à la représentation de Richard III le 20 janvier à l'Escale au tarif exceptionnel de 6 €.

## Vaux Commerces en fête du 3 au 10 décembre

Dynamique et impliquée dans la vie locale, l'association des commerçants de Vaux-le-Pénil mobilise ses membres du 3 au 10 décembre pour une nouvelle édition de "Vaux Commerces en fête", semaine d'animation organisée depuis plusieurs années à l'occasion des fêtes de fin d'année. Trois chalets en bois installés en centre-ville, au centre commercial du Moustier et aux Trois Rodes proposeront des dégustations gratuites de vin et chocolat chauds, de 11h30 à 12h30 et de 16h00 à 17h30 sauf dimanche. En effectuant leurs emplettes chez les commerçants participant à l'opération, les clients pourront également participer à une grande tombola dotée de nombreux lots de valeur. Le tirage au sort aura lieu le samedi 10 décembre à 20h en mairie principale, rue des Carouges.



## C'est déjà Noël !

**Repas solidaire et après-midi festif le 10 décembre à la Ferme des Jeux**

Appuyées par la municipalité, plusieurs associations - Secours Populaire de Vaux-le-Pénil, Le Sentier, Familles Laïques, Comité des Fêtes, Vaux Commerces - organisent un repas solidaire et un après-midi festif destinés aux familles à revenus modestes et aux personnes isolées. L'initiative aura lieu samedi 10 décembre de 12h00 à 18h00 au Manège de la Ferme des Jeux. Renseignements au 09 75 38 81 13. Inscriptions obligatoires.



## En ville en bref

**Attention aux tiques !** Essentiellement transmise par les tiques - 5 à 20% d'entre elles sont porteuses de la bactérie responsable -, la maladie de Lyme transforme en cauchemar la vie de milliers de personnes chaque année en France. Difficile à diagnostiquer, présentant des symptômes communs à d'autres pathologies, elle peut se traduire par d'importantes douleurs articulaires, des troubles de la vision, une importante fatigue... Mobilisée, l'association France Lyme a récemment obtenu du gouvernement un nouveau plan contre la maladie. Mais en l'espèce, la prévention est primordiale. Lors de vos promenades en forêt ou en campagne, marchez au centre des chemins, privilégiez les vêtements longs et fermés, les chaussettes recouvrant le bas des pantalons. De retour à la maison, examinez soigneusement l'ensemble du corps et le cuir chevelu. Plus de renseignements sur [www.francelyme.fr](http://www.francelyme.fr)

## Il faut sauver la prévention spécialisée !

Depuis plusieurs années, notre ville bénéficie de la présence d'éducateurs spécialisés de l'Association de Prévention de l'Agglomération Melunaise (APAM), une structure présidée par Raoul Eyzat, adjoint au maire honoraire de Vaux-le-Pénil. Discrets et efficaces, ils ont, au fil du temps, noué des relations étroites avec le service municipal jeunesse, assurent des permanences d'écoute au collège La Mare aux Champs et au Lycée Simone Signoret, participent à nombre d'activités : football en salle, jardin d'été, chantiers jeunes, forums... S'il est difficilement quantifiable, leur rôle est primordial en matière de prévention, qu'il s'agisse de mal être, de risques suicidaires, de délinquance, de violence ou encore de radicalisation.

Aujourd'hui, l'existence même de ces éducateurs à l'échelle de l'agglomération est menacée. Principal financeur, le Conseil départemental de Seine-et-Marne a en effet réduit de 6 à 4 millions d'euros la subvention annuelle allouée aux associations œuvrant dans ce domaine.

L'APAM a dû licencier 4 salariés et un autre poste reste sur la sellette. Vaux-le-Pénil n'étant pas considérée comme une commune "à risques", elle aurait perdu ses éducateurs sans la force de conviction du directeur de l'APAM qui a su expliquer à ses partenaires les liens très étroits et la porosité territoriale existant entre notre ville et plusieurs quartiers de villes voisines réputés "difficiles". Pour l'heure, rien n'est acquis, et il est fort à craindre que nous devions batailler pour préserver ces postes dont nous sommes persuadés de l'utilité, la pertinence et la nécessité.

Afin de permettre aux professionnels de la prévention de mener à bien leurs missions, l'APAM a besoin du soutien et de l'engagement des élus et, au-delà, de tous les citoyens. La majorité municipale de Vaux-le-Pénil est pleinement engagée dans cette voie. C'est pourquoi nous nous mobilisons afin de trouver des solutions financières tant au niveau du Département qu'auprès de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, directement concernée par les questions de prévention sur notre territoire.

Marie-Christophe Grima-Kauss et Charlène Féléka,  
conseillères municipales pour le groupe  
"Se rassembler pour Vaux-le-Pénil"  
et membres du Conseil d'administration de l'APAM

## Des déchets contre de l'argent !!!

Entre 2009 et 2013, la Seine-et-Marne a reçu 26,7 millions de tonnes de déchets inertes sur les 33,7 millions stockés en Île-de-France. Nous recevons 80% des déchets inertes, 62% des déchets dangereux, 54% des déchets non dangereux alors même que notre département ne représente qu'à peine 50% du territoire de notre région. Cette répartition particulièrement injuste est préjudiciable à l'environnement et à la santé. **Mais pour les élus de droite du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, ce n'est pas encore assez !**

Après avoir adopté à l'unanimité, le 25 mars dernier, une motion défendant le plan régional de prévention et de gestion des déchets de chantier (PREDEC), plan qui interdisait toute extension et création de décharges pendant 3 ans, **la majorité départementale de droite a opéré un virage à 180 degrés en abandonnant deux procédures contentieuses** contre la société ECT et ses projets d'extension de décharges sur les communes de Villeneuve-sous-Dammartin et Annet-sur-Marne **contre... la somme de un million d'euros !** Il est inadmissible que le président du Conseil Départemental ait vendu la Seine-et-Marne pour un million d'euros !

Croire que seuls les habitants du nord de la Seine-et-Marne seront impactés serait illusoire, il faudra bien trouver des terrains pour recevoir les 40 millions de tonnes de déchets qui vont provenir des chantiers du Grand Paris. **Restons donc extrêmement vigilants à l'échelle de tout le département.**

Les élus communistes et Front de gauche du Conseil Départemental (Marianne Margaté et Pierre Corneille) et de la Région (Sylvie Fuchs) se sont insurgés contre cette décision lors du Conseil Départemental du 7 octobre et du Conseil Régional des 13 et 14 octobre et ont demandé au Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne de revenir sur cette décision.

Signez la pétition : "pétitions change.org" contre les déchets en Seine-et-Marne".

Patricia Rouchon, Jean-Louis Masson,  
"Vaux-le-Pénil citoyen, humain et solidaire"  
Groupe de la majorité municipale  
soutenu par le PCF-Front de Gauche.

## Solidarité avec les forces de l'ordre

Trouvant que la proposition du ministre de l'Intérieur, après les agressions de policiers aux cocktails Molotov, consistant simplement à modifier la législation de l'outrage « *semble quelque peu décalée* » par rapport aux enjeux, nous jugeons qu'il « *est temps que le législateur renforce de manière significative la répression de ces atteintes* ».

Appelant le Premier ministre, les ministres de l'Intérieur et de la Justice à « *un devoir d'action* » et à ne « *pas se borner à des mesures compassionnelles* », l'annonce du dépôt d'une proposition de loi Les Républicains, « *concrète et opérationnelle* », renforçant la répression des atteintes contre les représentants de la force publique, instaurant une présomption de légitime défense au bénéfice des policiers et des gendarmes et tendant à réduire les tâches indues de la police et de la gendarmerie.

« *Les agressions, les attaques sauvages dont sont victimes les représentants de la gendarmerie, de l'armée, des polices nationales et municipales, de l'administration pénitentiaire, derniers remparts de la République et protecteurs ultimes des Français, sont sans précédent et préoccupantes. Cela traduit une mise en cause de l'autorité de l'État.* »

### Les mesures à prendre

- Répression renforcée des menaces proférées contre les policiers et gendarmes ou toute autre personne dépositaire de l'autorité publique et à l'encontre de leurs conjoints, descendants et ascendants.

- Allongement de la période de sûreté pendant laquelle un condamné ne peut bénéficier d'aucune forme de libération conditionnelle ou d'aménagement de peine lorsqu'il s'agit de graves agressions commises contre toute personne dépositaire de l'autorité publique.

- Création d'un mécanisme de peines-planchers pour la répression de différents types d'agressions commises contre toute personne dépositaire de l'autorité publique.

- Instauration d'une légitime défense au profit des policiers et des gendarmes.

- Mise en place de dispositifs renforçant le rôle des agents de sécurité privée, de façon plus encadrée. « *Plus nous encadrerons et renforcerons les interventions d'agents de sécurité privée pour, par exemple, des gardes statiques ou pour des fonctions de protection rapprochée, plus nous pourrions alléger le travail des policiers et des gendarmes et les libérer des tâches indues* ».

Bonnes fêtes de Noël  
Un Nouvel élan pour Vaux-le-Pénil.

### État civil

#### Naissances

##### Octobre 2016

► Mila LAOUITI née le 17 octobre 2016

#### Mariages

##### Octobre 2016

► Alexandra AGBO et Samuel COULON mariés le 22 octobre 2016

#### Décès

##### Septembre 2016

► M. Lucien, Albert HIGUINER décédé le 8 septembre 2016

##### Octobre 2016

► M. David, Laurent PASQUET décédé le 9 octobre 2016

##### Novembre 2016

► M<sup>me</sup> Fernande, Mauricette LEMRIE décédée le 7 novembre 2016

### Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, reçoit les Pénivauxois le samedi en mairie sur rendez-vous.

Merci de contacter Martine Busato au 01 64 71 51 02 ou [martine.busato@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:martine.busato@mairie-vaux-le-penil.fr)

### En ville en bref

**Conseillère conjugale et familiale.** Manque de communication, difficultés parentales, troubles de la sexualité, situations de crise... Récemment installée dans notre commune, Agnès Thierry, conseillère conjugale et familiale formée à la thérapie de couple, propose un espace d'écoute afin de favoriser « *la réorganisation des liens et la maturation des décisions permettant au couple d'avancer* ». Consultation sur rendez-vous au 06 66 61 18 56 et [a.thierry@cegetel.net](mailto:a.thierry@cegetel.net).

**Calendriers.** Si la tradition veut qu'en fin d'année différentes professions - facteurs, éboueurs, pompiers... - proposent des calendriers en porte à porte, certaines personnes malintentionnées en profitent pour abuser nos concitoyens en se présentant sous de fausses qualités. Soyez vigilants et n'hésitez pas à demander leur carte professionnelle aux personnes qui vous sollicitent ainsi. En cas de doute, vous pouvez alerter la police municipale au 01 64 71 91 60 ou la mairie au 01 64 71 51 00.

**Numéros "utiles".** Autre pratique répandue et elle aussi sujette à caution, la distribution régulière dans les boîtes aux lettres de feuillets cartonnés, souvent parés des couleurs bleu, blanc et rouge censées leur donner un caractère officiel, sur lesquels figurent des numéros de téléphone présentés comme "utiles". Parfois surtaxés, ces numéros renvoient vers des sociétés qui n'hésitent pas à faire payer leurs interventions à des tarifs prohibitifs. En cas de besoin, privilégiez autant que faire se peut les entreprises locales et demandez toujours un devis écrit détaillant la nature et le montant des prestations avant de vous engager. Par ailleurs, et quelle que soit la présentation de ces documents, la Ville n'est impliquée ni de près ni de loin dans leur conception et leur distribution.

**Samedi 3 décembre de 10h00 à 12h00**

**Café parents : "Quelle place au jeu dans l'éducation de mon enfant ?"**

L'Arcature - Animé par Odile Fardeau, psychologue - Renseignements : 01 64 71 51 46

ÉVÈNEMENT

**Samedi 3 décembre à partir de 14h00**  
**Téléthon**

La Ferme des Jeux / La Buissonnière

Balade lumineuse et musicale au départ du Marché de Noël à 17h30 / Grande soirée à la Buissonnière à partir de 18h30 / Stand Téléthon tout le week-end au Marché de Noël - Renseignements : 01 64 71 51 65.



ÉVÈNEMENT

**Samedi 3 et dimanche 4 décembre**  
**Marché de Noël, 20<sup>ème</sup> anniversaire**

La Ferme des Jeux

65 exposants

Nombreuses animations gratuites tout le week-end

Père Noël à partir de 16h00 le samedi et le dimanche

Vin et chocolat chauds offerts par le Comité des Fêtes de 16h00 à 17h00

Marrons, barbes à papa et pop-corn offerts par la Ville

Renseignements : 01 64 10 46 94



**Du 3 au 10 décembre**

**Exposition : 1936, le Front populaire (voir p.4)**

L'Arcature, aux horaires d'ouverture

Proposée par l'association Valmy - Renseignements : 01 64 71 51 46

ÉVÈNEMENT

**Du 3 au 10 décembre**  
**Vaux Commerces en fête (voir p.6)**

Dégustations de vin et chocolat chauds

Grande tombola

Renseignements : 01 64 71 51 42



**Mercredi 7 décembre à 15h30**

**"Gouttière", par la compagnie des Illustres Enfants Justes.**

L'Arcature

Spectacle inscrit dans l'univers familial du cirque où les marionnettes font leur numéro sur des airs d'accordéon. Pour les enfants de 3 à 6 ans.

Réservation indispensable : 01 64 71 51 46

SPECTACLE / DANSE

**Judi 8 décembre à 20h30**  
**Rites**

La Ferme des Jeux

Par la compagnie Propos

Renseignements : 01 64 71 91 28



**Vendredi 9 décembre**

**Nocturne à la ludothèque**

La "ludo" ouvre exceptionnellement ses portes jusqu'à 20 heures.

Renseignements : 01 64 71 51 63

**Samedi 10 décembre à 10h30**

**Conférence consacrée au Front populaire**

L'Arcature

Présentée par Julien Guérin - Renseignements : 01 64 71 51 46

**Vendredi 9 décembre à 18h45**

**Arbre de Noël de la Maison de l'Enfant**

La Buissonnière

Pour les enfants accueillis dans l'établissement municipal et leurs familles

Renseignements : 01 64 71 91 50



**Samedi 10 décembre de 12h00 à 18h00**

**C'est déjà Noël !**

Manège de la Ferme des Jeux

Repas et après-midi festifs - Partenariat Le Sentier, Familles Laïques, Comité des Fêtes et la Ville - Sur inscription. Renseignements : 09 75 38 81 13

**Samedi 10 décembre de 20h00 à 1h00**

**Soirée Country avec VLP Danses**

Maison des Associations - Renseignements : 06 40 64 90 34

**Dimanche 11 décembre à 14h00**

**Chanté Nwel**

Maison des Associations

Noël antillais proposé par l'association Fey Fouyapen

Entrée libre - Renseignements : [feyfouyapen@yahoo.fr](mailto:feyfouyapen@yahoo.fr)



CINÉ-CLUB

**Lundi 12 décembre à 20h30**

**Little Sénégal**

Cinéma de la Ferme des Jeux

Drame / Algérie, France Allemagne / 1h38 / De Rachid Bouchared. Avec Sotigui Kouyate, Koussein Traore, ...

Longtemps guide à la Maison des Esclaves de Gorée au Sénégal, Alloune part à la recherche des descendants de ses aïeux vendus au Nouveau Monde, il y a 2 siècles. Il retrace la généalogie de sa famille et découvre l'ostracisme entre les communautés africaines et afro-américaines. **Le Ciné-Club est proposé en partenariat avec l'Association de la Ferme des Jeux.** [www.asso-lafermedesjeux.com](http://www.asso-lafermedesjeux.com)



**Mercredi 14 décembre à 18h00**

**Concert de Noël du Conservatoire municipal de musique**

Maison des Associations

Entrée libre - Renseignements : 01 64 71 51 28

**Judi 15 décembre de 10h00 à 12h00**

**"Un aidant c'est quelqu'un"**

L'Arcature

Atelier d'écriture en partenariat avec le Clic Rivage. Renseignements : 01 64 74 51 46

**Judi 15 décembre à 20h00**

**Conseil municipal**

Maison des Associations - Renseignements : 01 64 71 51 00

**Judi 15 décembre à 20h00**

**"Les Héros du Mal" - Conférence de Gérald Garutti (voir p.6)**

La Ferme des Jeux

Renseignements : 01 64 71 91 28

**Samedi 17 décembre de 14h00 à 17h00**

**Repair Café**

L'Arcature

Réparation d'objets proposée par le service intergénération

Renseignements : 01 64 71 51 46



**Samedi 17 décembre à 20h00**

**Loto de la ludothèque**

Renseignements : 01 64 71 51 63

**La municipalité vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année**

**Reflots**  
Le magazine de la Ville de Vaux-le-Penil - Décembre 2016



Le magazine de l'information municipale : 01 64 71 51 00 / [www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)

Directeur de publication : Pierre Herrero /

Rédacteur en chef : Fabrice Boulard / Comité de rédaction : Sylvie Demasse, Yann Linard, Arnaud Michel et Fabrice Boulard / Conception, maquette : Aurélie Robin / Impression : Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. ©Photos : service communication, Bernard Hup, Briac Chassevent - Techni Flight, Sébastien Petit, Éric Dulta, Tristan Jeanne-Valès, Fotolia.com, Andres Rodriguez, Smileus, elenabsl, Sze Wei Wong, WaD, hanaschwarz, DR. Ce magazine est imprimé en 4 900 exemplaires sur papier recyclé.

Pour nous contacter : [communication@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:communication@mairie-vaux-le-penil.fr)